

Jeudi 20 septembre 2018



Journal

des Nations Unies



Programme et ordre du jour des séances et des réunions

Jeudi 20 septembre 2018



Séances officielles

Pour connaître les changements apportés au lieu ou à l'heure des réunions d'aujourd'hui, veuillez consulter le Journal numérique à l'adresse <https://journal.un.org/fr>

Conseil de sécurité

- 10 heures 8357e séance [webcast] Salle du Conseil de sécurité
Adoption de l'ordre du jour
Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud
Document : [S/2018/778](#)
- 15 heures 8358e séance [webcast] Salle du Conseil de sécurité
Adoption de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne
Toute communication adressée à la Présidence du Conseil de sécurité doit être remise au Bureau du Président du Conseil. Pour que les communications soient publiées en tant que document officiel du Conseil de sécurité, veuillez envoyer le document par courriel au format Microsoft Word. Pour tout complément d'information, prière de consulter le site Web de la présidence du Conseil de sécurité.
Lien : [site Web](#)
Contact : Division des affaires du Conseil de sécurité/Service du secrétariat du Conseil de sécurité (S-2472); dpa-scsb3@un.org; 212-963-5258

Profitez du nouveau service d'e-abonnement et recevez le *Journal* tôt le matin ! www.undocs.org

Rejoignez-nous et soyez les premiers avertis lorsque le prochain numéro est disponible !
www.twitter.com/Journal_UN_ONU

Visitez notre page ! [Journal des Nations Unies](#)

Scannez le code QR (code-barre en deux dimensions) situé en haut à droite de cette page pour télécharger le *Journal* d'aujourd'hui.

18-13835F



Pensons vert !

Merci de recycler

Lancement du *Journal numérique des Nations Unies*

Conformément à la résolution [71/323](#) de l'Assemblée générale, une version numérique du *Journal des Nations Unies* est disponible à l'adresse <https://journal.un.org>. Ce site Web convivial multilingue est également compatible avec les téléphones intelligents et tablettes.

Conformément à la même résolution, tous les contenus liés aux séances officielles, y compris les aperçus, sont disponibles dans les six langues officielles, en vertu de l'article 55 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, tandis que les *autres réunions et éléments d'information continueront à être publiés en anglais et en français seulement*.

Assemblée générale

Soixante-treizième session

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

10 à 13 heures	Séance privée	Salle de conférence 10
	Vue d'ensemble de la réforme de la gestion des ressources humaines : fourchettes optimales	
	Modifications du règlement du personnel : rapport du Secrétaire général	
15 à 18 heures	Séance privée	Salle de conférence 10
	Séance exécutive	

Séances officielles à venir

Assemblée générale

Soixante-treizième session

21 septembre 2018

10 h 15	2e séance plénière  [webcast]	Salle de l'Assemblée générale
	Hommage à la mémoire de Son Excellence Kofi Annan, septième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	
	Un spectacle culturel traditionnel ghanéen aura lieu à 10 h 15, immédiatement avant le début de la séance plénière officielle.	
	Salles annexes : Salle du Conseil de tutelle, Salle du Conseil économique et social, Salle de conférence 4	
	Des lettres émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datées du 6 septembre 2018 et du 14 septembre 2018 , ont été envoyées à toutes les missions permanentes et missions permanentes d'observation.	
15 heures	3e séance plénière  [webcast]	Salle de l'Assemblée générale
	Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : premier rapport du Bureau - Point 7	
	Document : A/73/250 (À paraître)	

Réunion plénière de haut niveau, qui s'intitulera "Sommet de la paix Nelson Mandela"  [webcast]

24 septembre 2018

Salle de l'Assemblée générale

9 h 30

Séance plénière d'ouverture (4e séance plénière)

10 h 30

5e séance plénière

Une réunion plénière de haut niveau, qui s'intitulera "Sommet de la paix Nelson Mandela", sera organisée en application de la résolution [A/RES/72/243](#) du 22 décembre 2017 de l'Assemblée générale.

La séance plénière d'ouverture (séance plénière 4) sera marquée par des déclarations des personnes suivantes :

Présidente de l'Assemblée générale

Secrétaire général

Président de la Commission de l'Union africaine

Président de la République sud-africaine

Premier ministre de l'Irlande

un Représentant des Sages (personnalité éminente)

Secrétaire général d'Amnesty International (représentant de la société civile)

Des lettres émanant de la Présidence de l'Assemblée générale datées du [7 août 2018](#), [11 septembre 2018](#) et [14 septembre 2018](#), ont été envoyées à toutes les missions permanentes et missions permanentes d'observation.

L'inscription sur la liste des orateurs est ouverte depuis le 24 août 2018 à 9 heures.

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des participants doivent le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Une liste provisoire d'orateurs sera circulée le 13 septembre 2018, en fonction des inscriptions reçues avant midi, le jour même.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de 3 minutes pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de 5 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Si des orateurs inscrits sur la liste n'ont pas pu prononcer leur déclaration, il leur sera possible de le faire à une date ultérieure, à l'issue de la réunion plénière de haut niveau, qui s'intitulera "Sommet de la paix Nelson Mandela", le 1er octobre 2018.

Document : [A/RES/72/243](#)

Lien : [Site Web](#)

Réunion plénière de haut niveau pour célébrer et promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

26 septembre 2018

9 h 15

Salle du Conseil économique et social

15 heures

Salle du Conseil économique et social

Une réunion plénière de haut niveau sera organisée en application de la résolution [72/251](#) du 24 décembre 2017 de l'Assemblée générale.

Des lettres émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datées du [8 août 2018](#), du [21 août 2018](#) et du [14 septembre 2018](#), ont été envoyées à toutes les missions permanentes et missions permanentes d'observation.

La liste des orateurs sera ouverte le 4 septembre 2018, à 10 heures.

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Pour participer à la réunion plénière de haut niveau, les délégations devront présenter un laissez-passer spécial qui leur sera délivré par le Service du protocole et de la liaison.

Document : [A/RES/72/251](#)

Contact : Victor Leu (pour les questions sur la liste des orateurs) leu@un.org

Réunion de haut niveau sur la lutte contre la tuberculose [webcast]

26 septembre 2018

10 heures

Débat d'ouverture

Salle de conférence 4

Sur le thème : unis pour vaincre la tuberculose : une action mondiale urgente face à une pandémie

La liste des orateurs pour le débat plénier sera établie conformément à la pratique établie de l'Assemblée générale.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de 3 minutes pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de 5 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres qui ont communiqué à leurs groupes régionaux respectifs leur intention de prendre la parole lors du débat plénier sont priés de demander leur inscription sur la liste des orateurs via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Un accusé de réception sera envoyé automatiquement dans l'heure qui suit le dépôt de la demande d'inscription.

Une liste d'orateurs sera distribuée avant la réunion de haut niveau.

Les deux tables rondes multipartites consécutives se tiendront en marge de la séance plénière.

Les débats des tables rondes multipartites seront interactifs, et il ne sera pas établi de liste d'orateurs.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de 2 minutes pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de 3 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres sont invités à faire part de leur intention d'intervenir dans l'une des tables rondes multipartites, en indiquant le nom et la qualité de l'orateur, via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Pour de plus amples renseignements, consulter la lettre émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datée du [16 août 2018](#).

Documents : [A/RES/71/159](#) et [A/RES/72/268](#)

Liens : [Accessibilité](#), [Site Web](#), [Lettre](#) et [e-Speakers](#)

Contacts : Yasmine Laabas (Observateurs de l'Assemblée générale - Liste des orateurs et manifestations d'intentions) (laabas@un.org); Département Halte à la tuberculose de l'OMS - Institutions spécialisées et entités des Nations Unies, fonds et programmes - Manifestations d'intentions (gtbprogramme@who.int)

11 h 00	1er débat plénier	Salle de conférence 4
	En parallèle	
11 h 30	1re table ronde multipartite	Salle du Conseil de tutelle
	En parallèle	
15 heures	2e débat plénier	Salle de conférence 4
	En parallèle	
15 heures	2e table ronde multipartite	Salle du Conseil de tutelle
	En parallèle	
17 h 30	Débat de clôture	Salle de conférence 4

Troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles 📺 [webcast]

27 septembre 2018

10 heures Débat d'ouverture Salle de conférence 4

Sur le thème : multiplier les initiatives multipartites et multisectorielles nationales pour prévenir et éliminer les maladies non transmissibles dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les modalités de la réunion de haut niveau sont énoncées dans la résolution [A/RES/72/274](#).

La liste des orateurs pour le débat plénier sera établie conformément à la pratique établie de l'Assemblée générale.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de 3 minutes pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de 5 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres qui ont communiqué à leurs groupes régionaux respectifs leur intention de prendre la parole lors du débat plénier sont priés de demander leur inscription sur la liste des orateurs via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Un accusé de réception sera envoyé automatiquement dans l'heure qui suit le dépôt de la demande d'inscription.

Une liste d'orateurs sera distribuée avant la réunion de haut niveau.

Les observateurs qui souhaitent prendre la parole pendant le débat plénier sont priés de s'inscrire sur la liste des orateurs.

Les deux tables rondes multipartites consécutives se tiendront en marge de la séance plénière. Les débats des tables rondes multipartites seront interactifs, et il ne sera pas établi de liste d'orateurs.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de 2 minutes pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de 3 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les États Membres sont invités à faire part de leur intention d'intervenir dans l'un des tables rondes multipartites, en indiquant le nom et la qualité de l'orateur, via le module e-Speakers, qui sera disponible le 31 août 2018, à 10 heures, heure d'été de New York.

Pour de plus amples renseignements, consulter la lettre émanant de la Présidence de l'Assemblée générale, datée du [16 août 2018](#).

Document : [A/RES/72/274](#)

Liens : [Accessibilité](#), [Site Web](#) et [e-Speakers](#)

Contacts : Cassandra Price Taveras (Observateurs de l'Assemblée générale - Liste des orateurs et manifestations d'intentions) (pricec@un.org); Bureau de New York de l'OMS - Institutions spécialisées et entités des Nations Unies, fonds et programmes - Manifestations d'intentions (nmajoor@whoun.org, i3@whoun.org)

11 heures	1er débat plénier En parallèle	Salle de conférence 4
11 heures	1re table ronde multipartite En parallèle	Salle du Conseil de tutelle
15 heures	2e débat plénier En parallèle	Salle de conférence 4
15 heures	2e table ronde multipartite En parallèle	Salle du Conseil de tutelle
17 h 30	Débat de clôture	Salle de conférence 4

Première Commission

Soixante-treizième session

4 octobre 2018

15 à 18 heures Réunion d'organisation Salle de conférence 4
En vue d'examiner le programme de travail, le calendrier et le calendrier indicatif des débats thématiques provisoires

8 octobre 2018

10 à 13 heures 2e séance plénière  [webcast] Salle de conférence 4
Débat général sur tous les points de l'ordre du jour touchant le désarmement et la sécurité internationale
Le débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale aura lieu du 8 au 17 octobre 2018.

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Les demandes d'inscription au débat général concernant les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission doivent être présentées par les missions permanentes et les missions permanentes d'observation au moyen du système eSpeakers, disponible à compter du 11 septembre 2018.

L'inscription sur la liste des orateurs pour le débat général est ouverte jusqu'au 9 octobre 2018, à 18 heures.

Il est rappelé aux délégations que, pendant le débat général, la durée des déclarations faites au nom d'un pays ne devra pas dépasser 8 minutes et celles faites au nom de plusieurs délégations 13 minutes.

Le débat thématique aura lieu du 17 au 31 octobre 2018.

L'inscription sur la liste des orateurs pour les débats thématiques s'ouvrira le 11 octobre 2018 et se clôturera le 22 octobre 2018, à 18 heures.

En ce qui concerne les débats thématiques, le temps de parole est limité à 5 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom de leur pays et à 7 minutes pour celles qui s'expriment au nom de plusieurs délégations.

La composition des délégations (nom des représentants, représentants suppléants et conseillers) doit être enregistrée au moyen du module "eList of participants" sur le portail sécurisé e-deleGATE.

Les délégations qui souhaitent réserver des salles de conférence afin d'y tenir des consultations pendant la session sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la Commission.

Les États Membres et les observateurs permanents peuvent obtenir des renseignements d'ordre général sur la Commission en consultant la page First Committee Place du portail e-deleGATE.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins une heure avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 30 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard une heure avant sa lecture.

Documents : [A/C.1/73/INF/1](#) et [A/72/478](#)

Liens : [PaperSmart](#) et [Portail e-deleGATE](#)

Contacts : Sonia Elliott (Secrétaire) elliotts@un.org; Alexander Lomaia (Vice-Secrétaire) lomaia@un.org; Irfan Soomro (Spécialiste des affaires intergouvernementales) soomroi@un.org; Henry Breed (Spécialiste des affaires intergouvernementales) breed@un.org; (Dino Del Vasto (Assistant au service des séances – Responsable de la documentation) del-vasto@un.org; Victor Leu (First Committee Place et projets de résolution/Responsable des décisions) leu@un.org; Lidija Komatina (Assistante au service des séances – Responsable de la réservation des salles) komatina@un.org; Gerard Cianciulli (Responsable des listes des orateurs et des participants) cianciulli@un.org; Première Commission (wangxy@un.org); Michael Spies (Spécialiste des questions politiques du Bureau des affaires de désarmement) spiesm@un.org

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Soixante-treizième session

(4 octobre au 16 novembre 2018)

4 octobre 2018

10 heures

1e séance plénière  [webcast]

Salle de conférence 4

La séance d'ouverture aura lieu le jeudi 4 octobre 2018 à 10 heures dans la salle de conférence 4.

La liste des orateurs pour tous les points de l'ordre du jour sera ouverte le 17 septembre 2018 à 10 heures.

Les délégations qui souhaitent inscrire des membres sur la liste des orateurs sont invitées à le faire par le biais du portail e-deleGATE.

Les délégations sont encouragées à respecter le temps de parole qui est de 10 minutes pour les États Membres qui s'expriment au nom de leur pays et de 15 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

La liste des orateurs sera établie en fonction du temps de parole imparti.

La composition des délégations (nom des représentants, représentants suppléants et conseillers) doit être enregistrée au moyen du module "eList of participants" sur le portail sécurisé e-deleGATE.

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être adressée au secrétariat de la Commission.

Document : [A/72/481](#)

Lien : [Portail e-deleGATE](#)

Contact : Secrétariat de la Quatrième Commission (4thcommittee@un.org)

8 octobre 2018

15 heures

2e séance plénière  [webcast]

Salle de conférence 4

Les demandes de pétitionnaires qui souhaitent prendre la parole au titre du point de l'ordre du jour Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [point 62] doivent être soumises en ligne en complétant le formulaire.

Pour de plus amples détails, prière de voir le lien.

Les demandes seront acceptées du 29 août 2018, 9 heures, au 27 septembre 2018, 18 heures (heure de New York).

Le formulaire électronique doit être soumis avec une copie numérisée de la lettre demandant l'autorisation d'intervenir en qualité de pétitionnaire, laquelle doit être adressée au Président de la Commission, en précisant le territoire non autonome au titre duquel l'intervention sera faite, et signée à la main.

Pour de plus amples détails, prière de voir le lien.

Liens : <https://petition.un.org>,
<http://www.un.org/en/decolonization/nonselvgovterritories.shtml> et [Portail e-deleGATE](#)

Contact : Secrétariat de la Quatrième Commission (4thcommittee@un.org)

Deuxième Commission

Soixante-treizième session

4 octobre 2018

10 heures

Réunion d'organisation  [webcast]

Salle de conférence 2

La Commission examinera le projet d'organisation de ses travaux et l'état d'avancement de la documentation et se penchera sur la conduite de ses travaux pendant la session.

Documents : [A/C.2/73/L.1/Add.1](#); [A/C.2/73/L.1](#) (À paraître)

Liens : [Portail e-deleGATE](#), [PaperSmart](#) et [Site Web](#)

Contacts : PaperSmart (pour la circulation électronique des déclarations (papersmart2@un.org); Cassandra Price-Taveras (Liste des orateurs; Liste des participants) (pricec@un.org)

8 octobre 2018

10 heures

Session de fond  [webcast]

Salle de conférence 2

La Commission débutera ses travaux de fond pour la session.

La session débutera par une déclaration liminaire suivie de l'ouverture du débat général.

Des informations supplémentaires seront disponibles sur le site Web de la Deuxième Commission à compter du 18 septembre 2018.

La liste des orateurs pour le débat sera ouverte le 17 septembre 2018, à 10 heures.

Il est rappelé aux délégations que, pendant le débat général, la durée des déclarations faites au nom d'un pays ne devra pas dépasser 7 minutes et celles faites au nom de plusieurs délégations 10 minutes.

L'inscription sur les listes d'orateurs pour le débat général sur les points individuels de l'ordre du jour de la Deuxième Commission sera ouverte à compter du 17 septembre 2018.

En ce qui concerne la discussion générale, le temps de parole est limité à 5 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom de leur pays et à 7 minutes pour celles qui s'expriment au nom de plusieurs délégations.

La liste des orateurs sera établie en fonction du temps de parole imparti.

Les demandes d'inscription à la discussion générale concernant les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission doivent être présentées par les missions permanentes et les missions permanentes d'observation au moyen du système eSpeakers, à partir du 17 septembre 2018.

Les organisations intergouvernementales, les entités ayant le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale et les entités du système des Nations Unies, dont les fonds, les programmes, les institutions spécialisées et les commissions régionales n'ayant pas d'accès e-Speakers et souhaitant s'inscrire sur la liste des orateurs sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la Deuxième Commission.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins une heure avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après

qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 25 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard une heure avant sa lecture.

Les membres, ainsi que les observateurs, sont priés d'inscrire les noms de leurs représentants, représentants suppléants et conseillers sur le module "e-List des participants" sur le portail e-deleGATE.

Documents : [A/C.2/73/L.1/Add.1](#); [A/C.2/73/L.1](#) (À paraître)

Liens : [Portail e-deleGATE](#), [PaperSmart](#) et [Site Web](#)

Contacts : PaperSmart (pour la circulation électronique des documents) (papersmart2@un.org); Cassandra Price-Taveras (Liste des orateurs; Liste des participants) (pricec@un.org)

Troisième Commission

Soixante-treizième session

2 octobre 2018

10 à 13 heures

1re séance  [\[webcast\]](#)

Salle de conférence 1

La Commission débutera ses travaux de fond pour la session.

L'inscription sur la liste des orateurs est ouverte pour tous les points de l'ordre du jour de la Commission.

Conformément à la pratique en vigueur, pendant le débat général, le temps de parole sera limité à 5 minutes pour les délégations qui s'expriment au nom d'un État Membre et à 12 minutes pour celles qui s'expriment au nom d'un groupe d'États.

Les demandes d'inscription à la discussion générale concernant les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission doivent être présentées par les missions permanentes et les missions permanentes d'observation au moyen du système eSpeakers, à partir du 17 septembre 2018.

Un accusé de réception sera envoyé automatiquement dans l'heure qui suit le dépôt de la demande d'inscription.

Les organisations intergouvernementales, les entités ayant le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale et les entités du système des Nations Unies, dont les fonds, les programmes, les institutions spécialisées et les commissions régionales, qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs sont priées de prendre contact par écrit avec le secrétariat de la Commission.

Les demandes de réservation de salles pour les consultations sur des questions relevant de la Commission doivent être envoyées au secrétariat de la Commission dans les meilleurs délais, au plus tard à 11 heures le jour précédant la séance.

Pour l'inscription sur la liste des participants, les noms des représentants, des représentants suppléants et des conseillers doivent être enregistrés sur le module "e-List of participants" dans e-deleGATE.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins une heure avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après

qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 20 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard une heure avant sa lecture.

Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart de la Troisième Commission seulement après qu'elles auront été lues par les délégations.

Documents : [A/C.3/73/L.1/Rev.1](#), [A/C.3/73/L.1/Add.1](#), [A/73/61-E/2018/4](#), [A/73/211](#), [A/73/213](#), [A/73/214](#), [A/73/220](#), [A/73/254](#) et [A/73/292](#)

À paraître : [A/73/250](#), [A/C.3/73/1](#)

Lien : [Portail e-deleGATE](#) et [PaperSmart](#)

Contacts : Liste des orateurs pour les organisations intergouvernementales, les observateurs, le système des Nations Unies, les institutions spécialisées et les commissions régionales (slthirdcommittee@un.org); Réservations de salles pour les consultations officielles (leonc@un.org); PaperSmart (papersmart3@un.org)

Sixième Commission

Soixante-treizième session

3 octobre 2018

10 à 13 heures

Salle du Conseil de tutelle

Sixième Commission (Juridique)

La Commission tiendra sa première séance le 3 octobre à 10 heures dans la salle du Conseil de tutelle.

La Commission débutera ses travaux de fond pour la session.

L'inscription sur la liste des orateurs est ouverte pour tous les points de l'ordre du jour de la Commission.

Les demandes d'inscription de la part des missions permanentes et des États observateurs doivent être présentées par leurs interlocuteurs respectifs par l'intermédiaire du module e-Speakers sur le portail e-deleGATE.

Les organisations intergouvernementales et les entités dotées du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale, ainsi que le système des Nations Unies, les fonds et les programmes, les institutions spécialisées et les commissions régionales qui souhaitent s'inscrire sur les listes des orateurs pour le débat sur les points de l'ordre du jour renvoyés à la Commission doivent soumettre leurs demandes directement au secrétariat de la Commission.

Les noms des représentants, représentants suppléants et conseillers peuvent être enregistrés par le biais du module "e-List of participants" sur le portail e-deleGATE.

Pour toutes questions relatives à l'accès au portail e-deleGATE, prière de prendre contact avec le service d'assistance du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

La plateforme PaperSmart est mise à disposition à titre de service supplémentaire à l'occasion de la soixante-treizième session de la Commission.

Les délégations qui souhaitent diffuser leurs déclarations par le biais de la plateforme PaperSmart doivent en envoyer un exemplaire au moins une heure avant leur tour de parole. Le format PDF est préférable. La date de la séance et le point de l'ordre du jour doivent être indiqués dans le titre de la déclaration et dans la rubrique "Objet" du courriel. Les déclarations seront disponibles sur la plateforme PaperSmart après

qu'elles auront été lues. Les délégations sont priées de fournir 30 exemplaires de la déclaration aux services techniques au plus tard une heure avant sa lecture.

Les représentants des États Membres et des observateurs inscrits sur le portail e-deleGATE de la Commission lors de la soixante-treizième session seront automatiquement inscrits sur la liste électronique de la Commission.

Les représentants des observateurs non inscrits sur le portail e-deleGATE peuvent s'inscrire sur la liste électronique de la Commission en envoyant une demande au secrétariat de la Commission.

La liste électronique sera utilisée pour communiquer les informations relatives aux travaux de la Commission ainsi que les manifestations parallèles.

Des renseignements généraux sur la Commission, y compris des informations concernant la soixante-treizième session, sont disponibles sur le site Web de la Commission.

Les séances de la Commission seront diffusées en direct sur le site Web de la télévision en ligne des Nations Unies.

Les vidéos d'archives seront disponibles sur la page du site Web de la télévision en ligne des Nations Unies consacrée à la Commission.

Contacts : Papersmart (papersmart6@un.org; 917-367-9252); Secrétariat de la Commission (6thcommittee@un.org; 212-963-5331)

Aperçu des séances officielles

Mercredi 19 septembre 2018

Assemblée générale

Soixante-treizième session

Bureau

1re séance (privée)

Organisation des travaux de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour : memorandum du Secrétaire général ([A/BUR/73/1](#))

Organisation de la session (Section II)

Le Bureau décide d'examiner toutes les questions d'organisation établies concernant l'Assemblée générale, figurant dans l'ensemble du memorandum du Secrétaire général ([A/BUR/73/1](#)).

Le Bureau prend note de toute l'information dont on a demandé qu'il prenne note, décide d'appeler l'attention de l'Assemblée générale sur toute l'information pour laquelle il lui a été suggéré de le faire et de recommander à l'Assemblée générale tout ce sur quoi il est suggéré à l'Assemblée de se prononcer dans la section II du memorandum du Secrétaire général ([A/BUR/73/1](#)).

Le Bureau décide de recommander à l'Assemblée générale que le débat général se poursuive le samedi 29 septembre 2018.

Le Bureau décide d'appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'information figurant au paragraphe 74, qui concerne la présentation en temps voulu des projets de proposition, en vue d'examiner leurs incidences sur le budget-programme.

Le Bureau décide d'appeler l'attention de l'Assemblée générale sur l'information figurant au paragraphe 81, qui concerne les vues exprimées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'utilisation de l'expression "dans la limite des ressources disponibles" ou "dans la limite des ressources existantes", ainsi que sur le rapport du Comité faisant l'objet du document [A/54/7](#), dans lequel le Comité a souligné qu'il incombait au Secrétariat d'indiquer à l'Assemblée générale de manière complète et précise si les ressources étaient suffisantes pour mettre en œuvre une nouvelle activité.

Adoption de l'ordre du jour (Section III)

Le Bureau prend note de l'information figurant aux paragraphes 91 à 94 du document [A/BUR/73/1](#).

Le Bureau décide de recommander à l'Assemblée générale l'inscription des points 3 à 8.

Titre A (Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies)

Alinéa k) du point 20 de l'ordre du jour provisoire (Le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale)

Le Bureau décide de recommander l'inscription de l'alinéa k) du point 20 de l'ordre du jour énuméré sous le titre A.

Point 30 de l'ordre du jour provisoire (L'espace comme moteur de développement durable)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 30 de l'ordre du jour énuméré sous le titre A.

Le Bureau décide de recommander l'inscription des points énumérés sous le titre A, compte tenu des décisions prises concernant les alinéas k) du point 20 et du point 30 de l'ordre du jour.

Titre B (Maintien de la paix et de la sécurité internationales)

Point 36 de l'ordre du jour provisoire (Retrait complet des forces militaires étrangères du territoire de la République de Moldova)

Le représentant de la Fédération de Russie fait une déclaration.

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 36 de l'ordre du jour énuméré sous le titre B.

Point 42 de l'ordre du jour provisoire (Question de l'île comorienne de Mayotte)

Le représentant du Gabon fait une déclaration.

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 42 de l'ordre du jour énuméré sous le titre B, étant entendu qu'elle ne serait pas examinée par l'Assemblée générale.

Point 64 de l'ordre du jour provisoire (Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India)

Le représentant du Gabon fait une déclaration.

Le Bureau décide de recommander à l'Assemblée générale que l'examen du point 64 soit reporté à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale et que le point soit inscrit à l'ordre du jour provisoire de cette session.

Le Bureau est informé que le point 64 de l'ordre du jour n'apparaîtrait donc plus sous le titre B.

Point 68 de l'ordre du jour provisoire (La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés)

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Fédération de Russie, États-Unis, Ukraine, Australie, Chine et Royaume-Uni.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Danemark, Nicaragua, République arabe syrienne, Géorgie et République populaire démocratique de Corée.

Par 15 voix contre 2, avec 9 abstentions (vote enregistré), le Bureau décide de recommander l'inscription du point 68 sous le titre B.

Le Bureau décide de recommander l'inscription des points énumérés sous le titre B, compte tenu des décisions prises concernant les points 36, 42, 64 et 68 de l'ordre du jour.

Titre C (Développement de l'Afrique)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point énuméré sous le titre C.

Titre D (Promotion des droits de l'homme)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point énuméré sous le titre D.

Titre E (Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point énuméré sous le titre E.

Titre F (Promotion de la justice et du droit international)

Point 90 de l'ordre du jour provisoire (Demande d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les effets des obligations imposées aux États par différentes sources de droit international en ce qui concerne l'immunité des chefs d'État et de gouvernement et hauts fonctionnaires)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 90 sous le titre F.

Point 91 de l'ordre du jour provisoire (Protection des personnes en cas de catastrophe)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 91 sous le titre F.

Point 92 de l'ordre du jour provisoire (Renforcement et promotion du cadre institué par les traités internationaux)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 92 sous le titre F.

Point 93 de l'ordre du jour provisoire (Sauvegarder l'espace océanique pour les générations présentes et futures)

Le Bureau est informé que la délégation de Malte a demandé à ce que le point de l'ordre du jour soit renvoyé à une session ultérieure et qu'aucune mesure n'était requise du Bureau, et que le point 93 de l'ordre du jour n'apparaîtrait donc plus sous le titre F.

Le Bureau décide de recommander l'inscription des points énumérés F, compte tenu de la décision prise concernant les points 90, 91 et 92 de l'ordre du jour.

Titre G (Désarmement)

Alinéa c) du point 101 (Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace)

Le Bureau décide de recommander l'inscription de l'alinéa c) du point 101 sous le titre G.

Alinéa mm) du point 103 (Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires)

Le Bureau décide de recommander l'inscription de l'alinéa mm) du point 103 sous le titre G.

Alinéa oo) du point 103 (Traité sur l'interdiction des armes nucléaires)

Le Bureau décide de recommander l'inscription de l'alinéa oo) du point 103 sous le titre G.

Le Bureau décide de recommander l'inscription des points énumérés G, compte tenu de la décision prise concernant l'alinéa c) du point 101 de l'ordre du jour et des alinéas mm) et oo) du point 103 de l'ordre du jour.

Titre H (Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations)

Le Bureau décide de recommander l'inscription des points énumérés sous le titre H.

Titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions)

Alinéa y) du point 130 (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL))

Le Bureau décide de recommander l'inscription de l'alinéa y) du point 103 sous le titre H.

Alinéa z) du point 130 (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral)

Le Bureau décide de recommander l'inscription de l'alinéa z) du point 130 sous le titre I.

Point 135 (Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 135 sous le titre I.

Point 170 (La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité)

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Fédération de Russie, Chine, Ukraine, Royaume-Uni, Irlande, Gabon, Qatar, Soudan, Japon, Australie et Afghanistan.

Conformément à l'article 43 du règlement intérieur, les représentants du Danemark et de l'Uruguay font une déclaration.

Des déclarations sont faites par les représentants des pays ci-après : Cuba, République populaire démocratique de Corée, Nicaragua et République arabe syrienne.

Le représentant de la Fédération de Russie intervient sur une motion d'ordre.

Par 17 voix contre 4, avec 5 abstentions (vote enregistré), le Bureau décide de recommander l'inscription du point 170 sous le titre I.

Point 176 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Nouvelle Banque de développement)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 176 sous le titre I.

Point 177 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil international pour l'exploration de la mer)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 177 sous le titre I.

Point 178 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation européenne de droit public)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 178 sous le titre I.

Point 179 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 179 sous le titre I.

Point 180 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral)

Le Bureau décide de recommander l'inscription du point 180 sous le titre I.

Le Bureau décide de recommander l'inscription des points énumérés sous le titre I, compte tenu des décisions prises concernant les alinéas y) et z) du point 130 de l'ordre du jour, des points 135 et 170 et 176 à 180 de l'ordre du jour.

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour (Section IV)

Le Bureau prend note de l'information qui figure aux paragraphes 96 à 98 du document [A/BUR/73/1](#).

Point 30 de l'ordre du jour provisoire (L'espace comme moteur de développement durable)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 30 soit examiné directement en séance plénière.

Point 68 de l'ordre du jour provisoire (situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 68 soit examiné directement en séance plénière.

Point 90 de l'ordre du jour provisoire (Demande d'avis consultatif à la Cour internationale de Justice sur les effets des obligations imposées aux États par différentes sources de droit international en ce qui concerne l'immunité des chefs d'État et de gouvernement et hauts fonctionnaires)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 90 soit examiné directement en séance plénière.

Point 91 de l'ordre du jour provisoire (Protection des personnes en cas de catastrophe)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 91 soit renvoyé à la Sixième Commission.

Point 92 de l'ordre du jour provisoire (Renforcement et promotion du cadre institué par les traités internationaux)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 92 soit renvoyé à la Sixième Commission.

Alinéa c) du point 101 de l'ordre du jour provisoire (Nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que l'alinéa c) du point 101 soit renvoyé à la Première Commission.

Alinéas mm) (Déclaration universelle sur l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires) et oo) (Traité sur l'interdiction des armes nucléaires) du point 103 de l'ordre du jour provisoire

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que les alinéas mm) et oo) du point 103 soient renvoyés à la Première Commission.

Alinéas y) (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)) et z) (Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral) du point 130 de l'ordre du jour provisoire

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que les alinéas y) et z) du point 130 soient examinés directement en séance plénière.

Point 135 de l'ordre du jour provisoire (Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 135 soit examiné directement en séance plénière.

Point 170 de l'ordre du jour provisoire (La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité)

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que le point 170 soit examiné directement en séance plénière.

Points 176 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Nouvelle Banque de développement); 177 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil international pour l'exploration de la mer); 178 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation européenne de droit public); 179 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures); et 180 (Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral) de l'ordre du jour provisoire

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale que les points 176 à 180 soient renvoyés à la Sixième Commission.

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 111 concernant le point 9 de l'ordre du jour provisoire (Rapport du Conseil économique et social).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 112 concernant le point 14 de l'ordre du jour provisoire (Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 113 concernant les points 14 (Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes) et 121 (Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire) de l'ordre du jour provisoire.

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 114 concernant l'alinéa d) du point 18 de l'ordre du jour provisoire (Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 115 concernant l'alinéa d) du point 20 de l'ordre du jour provisoire (Promotion du climat mondial pour les générations présentes et futures).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 116 concernant l'alinéa b) du point 22 de l'ordre du jour provisoire (Migrations internationales et développement).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 117 concernant le point 70 de l'ordre du jour provisoire (Rapport du Conseil des droits de l'homme).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 118 concernant le point 73 de l'ordre du jour provisoire (Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée).

Le Bureau prend note de l'information qui figure aux paragraphes 119 et 120 concernant l'alinéa b) du point 75 de l'ordre du jour provisoire (Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales).

Le Bureau décide de faire une recommandation à la Première Commission, tel qu'il est suggéré au paragraphe 121 concernant le point 103 de l'ordre du jour provisoire (Désarmement général et complet).

Le Bureau prend note de l'information qui figure au paragraphe 122 concernant le point 103 de l'ordre du jour provisoire (Désarmement général et complet).

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale, tel qu'il est suggéré au paragraphe 123 concernant le point 125 de l'ordre du jour provisoire (Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale).

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale, tel qu'il est suggéré aux paragraphes 124 et 125 concernant le point 139 de l'ordre du jour provisoire (Planification des programmes).

Le Bureau décide de faire une recommandation à l'Assemblée générale, tel qu'il est suggéré au paragraphe 126 concernant le point 149 de l'ordre du jour provisoire (Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies).

Questions renvoyées à la plénière

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant le point 9, l'alinéa d) du point 18, l'alinéa d) du point 20, l'alinéa b) du point 22, le point 30, le point 36, le point 68, l'alinéa b) du point 75, le point 90, le point 103, le point 125, les alinéas y) et z) du point 130, et les points 135, 139 et 170.

Questions renvoyées à la Première Commission

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant le point 91, l'alinéa c) du point 101, les alinéas mm) et oo) du point 103 et les points 125 et 139.

Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant les points 125 et 139.

Questions renvoyées à la Deuxième Commission

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant les points 125 et 139.

Questions renvoyées à la Troisième Commission

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant les points 125 et 139.

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant les points 125, 139 et 149.

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Le Bureau décide de recommander la répartition des points proposée dans le document [A/BUR/73/1](#), compte tenu des décisions prises concernant les points 91, 92, 125, 139, 149, 176, 177, 178, 179 et 180.

Le représentant de l'Australie fait une déclaration.

Conformément à la résolution [71/323](#) de l'Assemblée générale, les documents publiés dans les sections ci-après sont disponibles *seulement en anglais et en français*.

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Jeudi 20 septembre 2018

Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (réunion mensuelle)

10 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 5

Mouvement des pays non alignés (réunion sur la coordination de la logistique)

10 à 13 heures

Privée

Salle de conférence A

Groupe arabe (au niveau des ambassadeurs)

11 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 6

Manifestation intitulée "Garder confiance dans le maintien d'une paix durable : les femmes de foi en tant qu'actrices du changement" (A/RES/66/221) (organisée par le Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger)

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence 1

Contact : Simona Cruciani (cruciani@un.org)

Groupe africain (au niveau des ambassadeurs)

15 à 18 heures

Privée

Salle de conférence 6

Conférences de presse

Salle des conférences de presse (S-0237)  [webcast]

Pour la liste complète des conférences de presse, prière de cliquer sur le lien www.un.org/sg/spokesperson/confschedule.asp.

Réunions informelles à venir

Pour consulter la liste la plus récente des réunions informelles avec mises à jour en temps réel, veuillez consulter le Journal numérique (<https://journal.un.org/en/forthcoming/2018-09-20>)

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Sauf indication contraire, les réunions annoncées sous cette rubrique sont publiques.

Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (réunion mensuelle)

21 septembre 2018

15 à 18 heures Privée Salle de conférence 8

Alliance des petits États insulaires (réunion plénière)

21 septembre 2018

15 à 18 heures Privée Salle de conférence 5

Groupe de contact de l'OCI sur l'agression de la République d'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan (au niveau ministériel)

24 septembre 2018

10 heures à 11 h 30 Privée Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur le Mali (au niveau ministériel)

24 septembre 2018

11 h 30 à 13 heures Privée Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur les amis de la médiation (au niveau ministériel)

24 septembre 2018

15 heures à 16 h 30 Privée Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur la Sierra Leone (au niveau ministériel)

24 septembre 2018

16 h 30 à 18 heures Privée Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OIC sur la minorité musulmane Rohingya (au niveau ministériel)

25 septembre 2018

15 heures à 16 h 30 Privée Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur la Bosnie-Herzégovine (au niveau ministériel)

25 septembre 2018

16 h 30 à 18 heures Privée Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur le Jammu-et-Cachemire (au niveau ministériel)

26 septembre 2018

10 heures à 11 h 30 Privée Salle de conférence 12

Comité de l'OCI sur la Palestine (au niveau ministériel)

26 septembre 2018

11 h 30 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur les musulmans d'Europe (au niveau ministériel)

26 septembre 2018

15 heures à 16 h 30

Privée

Salle de conférence 12

Réunion du Comité exécutif à composition non limitée de l'OCI pour assurer le suivi des décisions prises aux sixième et septième sommets extraordinaires

26 septembre 2018

16 h 30 à 18 heures

Privée

Salle de conférence 12

Manifestation de l'OCI sur les musulmans Rohingya (au niveau ministériel)

27 septembre 2018

10 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 12

Groupe de contact de l'OCI sur le Yémen (au niveau ministériel)

27 septembre 2018

15 heures à 16 h 30

Privée

Salle de conférence 11

Réunion de coordination annuelle des ministres des affaires étrangères de l'OCI

28 septembre 2017

10 à 13 heures

Réunion privée

Salle de conférence 2

15 à 18 heures

Réunion privée

Salle de conférence 2

Réunion de haut niveau intitulée "Le pacte mondial sur les réfugiés : un modèle de plus grande solidarité et de meilleure coopération" (A/RES/71/1) (organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés)

24 septembre 2018

10 heures à midi

Salle du Conseil économique et social

Contacts : Davide Torzilli (torzilli@unhcr.org, macclinc@unhcr.org);Wendy MacClinchy (torzilli@unhcr.org, macclinc@unhcr.org)**Manifestation intitulée "Redoubler d'efforts afin de mettre fin au travail forcé, à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains" (A/RES/70/1) (organisée par la Mission permanente du Royaume-Uni)**

24 septembre 2018

11 heures à midi 30

Salle de conférence 4

Contact : Alistair Kelsey (Alistair.kelsey@fco.gov.uk)

Réunion de haut niveau intitulée “Vers une coopération accrue de l’Union Africaine et des Nations Unies pour l’élimination de la violence sexuelle et sexiste et la protection de la santé et des droits des femmes et des enfants en contexte humanitaire”(S/RES/1983 (2011)) (coorganisée par l’Union africaine et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida)

24 septembre 2018

13 h 15 à 14 h 30

Salle de conférence 3

Contact : Jaleel Partow (pour l’inscription) (partowj@unaids.org)

Lancement de l’initiative du Liechtenstein pour une Commission du secteur financier sur la forme moderne d’esclavage et la traite des êtres humains (S/RES/2331 (2016)) (coorganisé par les Missions permanentes de l’Australie et du Liechtenstein, et l’Université des Nations Unies)

24 septembre 2018

15 h 30 à 17 heures

Salle du Conseil de tutelle

Contact : Julie Oppermann (oppermann@unu.edu)

Manifestation intitulée “Malédiction ou traitement ? Ne pas faire de laissés-pour-compte à l’ère de la révolution technologique”(A/RES/70/1) (organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement)

25 septembre 2018

11 h 30 à 13 heures

Salle du Conseil de tutelle

Liens : [Renseignements supplémentaires](#) et [Inscription](#)

Contact : Catharina Klingspor (catharina.klingspor@undp.org)

Mouvement des pays non alignés (réunion mensuelle)

26 septembre 2018

9 à 13 heures

Privée

Salle de conférence 3

Mouvement des pays non alignés (Comité ministériel sur la Palestine)

26 septembre 2018

15 à 18 heures

Privée

Salle de conférence 11

Groupe des 77 (trentième réunion annuelle des hauts responsables)

26 septembre 2018

15 à 18 heures

Privée

Salle de conférence 1

Groupe des 77 (quarante-deuxième réunion annuelle des Ministres des affaires étrangères)

27 septembre 2018

10 à 13 heures	Privée	Salle du Conseil économique et social
15 à 18 heures	Privée	Salle du Conseil économique et social

Manifestation intitulée “Les amis de l’Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles” : aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable liés aux maladies non transmissibles” (coorganisée par l’OMS, le PNUD, l’UNICEF, ONUSIDA, l’OIM, l’ONU DC, l’AIEA, l’IDLO, le secrétariat de la Convention-cadre de l’OMS pour la lutte antitabac, le Comité permanent de la nutrition, l’Équipe spéciale interinstitutions sur la collaboration avec les acteurs confessionnels pour le développement durable, et les Missions permanentes de la Fédération de Russie, de Sri Lanka, de la Suède, des Émirats arabes unis, du Kenya, et de la Jamaïque)

27 septembre 2018

13 h 15 à 14 h 30	Privée	Salle de conférence 5
-------------------	--------	-----------------------

Document : [E/2018/L.16](#)
Contact : Suvi Huikuri (suvi.huikuri@undp.org; 917-704-0601)

Réunion de haut niveau sur le thème “Améliorer la disponibilité des drogues et des substances psychotropes contrôlées à l’international pour des fins médicales et scientifiques, avec une attention particulière sur le traitement de la douleur” (coorganisée par les Missions permanentes de l’Australie et de la Belgique, et l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)

27 septembre 2018

13 h 15 à 14 h 30	Privée	Salle de conférence 9
-------------------	--------	-----------------------

Documents : [A/RES/72/198](#) et [A/RES/72/274](#)
Contact : Kathelijne Cooreman (kathelijne.cooreman@diplobel.fed.be)

Manifestation intitulée “Garantir la justice pour la Syrie” ([A/RES/71/248](#)) (coorganisée par les Missions permanentes du Liechtenstein et du Qatar)

27 septembre 2018

15 heures à 16 h 30		Salle de conférence 6
---------------------	--	-----------------------

Contact : Sina Alavi (sa@nyc.llv.li)

Réunion ministérielle du Groupe des amis de l’Alliance des civilisations de l’Organisation des Nations Unies ([A/RES/69/312](#)) (organisée par l’Alliance des civilisations de l’Organisation des Nations Unies)

28 septembre 2018

15 à 18 heures		Salle du Conseil de tutelle
----------------	--	-----------------------------

Contact : Anna Pavlyuchenko (annap@unops.org; 646-479-0914)

Manifestation intitulée “Programmes sans drogue : l’expérience d’ONG russes” (organisée par la Mission Permanente de la Fédération de Russie)

3 octobre 2018

15 heures à 16 h 30

Salle de conférence 9

Contact : Elena Mukhametzyanova (elenamfarussia@yahoo.com; 212-535-4387)**Informations générales, Signatures et ratifications, Documents publiés au Siège de l’Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles**

Pour plus de détails sur les Informations générales, les Signatures et ratifications et les Documents publiés au Siège de l’Organisation des Nations Unies et Manifestations parallèles, prière de consulter le *Journal numérique* (<https://journal.un.org>).

Communications à la rédaction

Les contenus à insérer dans le programme de séances officielles du *Journal* doivent être soumis par l’entremise du Système de gestion des contenus du Journal (Journal Content Management System, JCMS; <https://journal.un.org/jcms>). *L’heure limite* de soumission de contenus pour inclusion dans le *Journal* du lendemain est 18 h 30 *pour le programme des réunions*, et 19 heures pour *l’aperçu*.

Prière d’adresser les contenus liés aux réunions officielles sur des projets de proposition convoquées par des missions permanentes, aux autres réunions et aux manifestations parallèles à Mme Lilian Delgado (courriel journal@un.org; tél. 1 (212) 963-3888 et 963-0493; *bâtiment du Secrétariat, 12e étage*). *L’heure limite* de soumission est 18 heures au plus tard *deux jours précédant la publication*. *Le bureau du Groupe du Journal ouvre à 15 heures*.

Publié au Siège, à New York, par le Département de l’Assemblée générale et de la gestion des conférences.